

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021 A 18H**

**Membres en exercice** : 27

**Membres présents** : 19

**Membres absents** : 8

**Dont membres représentés** : 5

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, au centre culturel, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-12 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Sont présents** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Pascale PUY, Carine DEVOYON, Joël PACULL, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Karine CAROLA, Yves ESCAPE, Laurent FOURMOND, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Nicolas OLIVE, Laurence BARBERA, Pascal-Henri BASSET, Jean-Pascal GARDELLE, Xavier ROCA, Bertille MARTY.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Jean TELASCO (pouvoir à Jeanine VIDAL), Catherine MIFFRE (pouvoir à Jean-Paul BILLES), Marc BILLES (pouvoir à Yves ESCAPE), Françoise CAMPREDON (pouvoir à Pascale PUY), FALZON Christian (pouvoir à Xavier ROCA)

**Absents excusés** : Christelle LEOEUF, Yannick COSTA, Evelyne SARRAZIN

**Secrétaire de séance** : Laurence BARBERA

**Date de la convocation** : 26/11/2021

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2021/093	Décision modificative n°2 au budget primitif 2021 de la commune	► <b>APPROUVE</b> la décision modificative n°2 au budget primitif 2021 de la commune	Adoption à l'unanimité
2021/094	Décision modificative n°2 au budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer »	► <b>APPROUVE</b> la décision modificative n°2 au budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer »	Adoption à l'unanimité
2021/095	Demande d'attribution d'arbustes par la pépinière départementale	► <b>DECIDE</b> de solliciter du Conseil Départemental des P-O, l'attribution des arbres et arbustes par la Pépinière Départementale selon la liste ci-après : <b>Déviation de la berne</b> : 1 figuier, 1 cerisier Ste Lucie, 2 arbousiers, 1 noisetier, 1 murier platane, 1 murier platane <b>Arboretum</b> : 3 chênes lièges, 2 chênes verts, 1 mimosa 4 saisons <b>Parking du Carrero</b> : 6 troènes du Japon, 6 troènes communs, 4 grenadiers nains, 4 lavandes latifolia, 4 sauge communes bleues et rouges, 4 sauge communes bleues, 2 sauges communes rouges <b>Parking Centre Médical</b> : 1 mimosa 4 saisons <b>Parc des Sports</b> : 3 platanes, 2 muriers platanes, 2 pins pignons, 1 pin d'Alep <b>Route de Villeneuve</b> : 4 Calistemon linearis 2 Calistemon pinifolius, 2 Calistemon viminalis	Adoption à l'unanimité

2021/096	Extension des compétences de PMM a l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques	► <b>APPROUVE</b> la modification des statuts de PMMCU	Adoption à l'unanimité
2021/097	Convention avec PMMCU - mise à disposition de matériels et de logiciels informatiques pour la médiathèque Ramon Llull	► <b>APPROUVE</b> la convention ► <b>AUTORISE</b> le Maire à la signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/098	Convention financière PMMCU – fonds de concours participation travaux pluvial 2020	► <b>APPROUVE</b> la convention ► <b>AUTORISE</b> le Maire à la signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/099	Avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage - réalisation et rénovation d'hébergements touristiques sur les communes de l'écoparc catalan	► <b>APPROUVE</b> l'avenant n°1 à la convention ► <b>AUTORISE</b> le Maire à le signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/100	Renouvellement convention PMMCU / commune - Mise à disposition d'agents communaux auprès de PMMCU	► <b>APPROUVE</b> le renouvellement de la convention ► <b>AUTORISE</b> le Maire à signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/101	Temps de travail annuel (1607h)	► <b>DECIDE</b> d'adopter la proposition du Maire concernant l'organisation du temps de travail sur la collectivité	Adoption à l'unanimité
2021/102	Contrat d'abonnement monétique – JVS Mairistem	► <b>APPROUVE</b> le contrat d'abonnement monétique ► <b>AUTORISE</b> le Maire à signer ce contrat, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/103	Projet éducatif de territoire (PEDT) 2021-2024	► <b>APPROUVE</b> le nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) incluant le plan mercredi. ► <b>AUTORISE</b> le Maire à signer ce PEDT	Adoption à l'unanimité
2021/104	Convention de prestations APLEC - Interventions de catalan à l'école maternelle - année scolaire 2021-2022	► <b>APPROUVE</b> la convention ► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à la signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire	Adoption à l'unanimité
2021/105	Locations appartements - 2 impasse des écoles et 2 rue des écoles	► <b>DECIDE</b> de louer à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le logement T2 situé au 1<sup>er</sup> étage droite, 2 impasse des écoles (1<sup>er</sup> étage droite) à Mme MATEO Amélie, agent des services administratifs de la Commune ;</li> <li>• le logement T3 situé au 1<sup>er</sup> étage, 2 rue des écoles à Mme PERNEL Fanny, responsable des services péri et extra-scolaires de la Commune ;</li> </ul> ► <b>FIXE</b> le montant des loyers mensuel à la somme de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 250,00 € (DEUX CENT CINQUANTE EUROS) hors charges pour le T2 loué à Mme MATEO ;</li> </ul>	Adoption à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 420,00 € (QUATRE CENT VINGT EUROS) hors charges pour le T3 loué à Mme PERNEL ;</li> </ul> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer les baux de location</p>	
2021/106	Acquisition parcelle AL 94p et AL 93p	<p>► <b>DECIDE</b> d'acquérir de Mme BAZART Camille (30 rue du Carignan, 66610 VILLENEUVE DE LA RIVIERE), Mme NAVARRO Encarnacion et M. TORRAS Joseph (1 impasse del Mouly, 66370 PEZILLA LA RIVIERE) et M. PELLIZZARI Pascal (4 rue du Ball, 66540 BAHO) pour la parcelle AL n°93 et Mme NAVARRO Encarnacion et M. TORRAS Joseph (1 impasse del Mouly, 66370 PEZILLA LA RIVIERE) pour la parcelle AL n°94, les emprises foncières indiquées dans le plan (environ 65 m<sup>2</sup>), au prix de 10€/m<sup>2</sup> ;</p> <p>► <b>DIT QUE</b> la division cadastrale fera l'objet d'un document d'arpentage réalisé par un géomètre, aux frais de l'acquéreur ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire à MILLAS</p>	Adoption à l'unanimité
2021/107	Motion de soutien à la Bressola en faveur du projet de collège-lycée au sein du monastère sainte Claire	► <b>SOUTIEN</b> l'association la Bressola en faveur du projet de collège-lycée au sein du monastère Sainte Claire dans le quartier du Vernet à Perpignan	Adoption à l'unanimité
2021/108	Création du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de PMMCU	<p>► <b>APPROUVE</b> la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de PMMCU.</p> <p>► <b>DESIGNE</b> M. Blaise FONS, adjoint délégué à la sécurité, représentant communal au sein du CISPD</p>	Adoption à l'unanimité
2021/109	Convention « 30 millions d'amis » / commune - Stérilisation et identification des chats errants	<p>► <b>APPROUVE</b> la convention</p> <p>► <b>AUTORISE</b> le Maire à la signer, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire</p>	Adoption à l'unanimité
2021/110	Conventions Mme pique/commune & commune/M. CARAULEANU – mise à disposition à titre gratuit d'un logement 3 rue Sant Francesc	<p>► <b>APPROUVE</b> les 2 conventions de mise à disposition à titre gratuit d'une maison d'habitation située 3 Rue Sant Francesc à PEZILLA-LA-RIVIERE, à passer entre Mme Nathalie PIQUE et la Commune, et entre la Commune et M. Eduard Julian CARAULEANU</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer lesdites conventions, ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire</p>	Adoption à l'unanimité

*Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.*